



LA FABRIQUE DE LA PAROISSE
NOTRE-DAME DE MONTRÉAL

Le 9 juillet 2008

PAR MESSAGEUR

Mme Stéphanie Espach
Office de consultation publique de Montréal
1550 rue Metcalfe, bureau 1414
Montréal Qc H3A 1X6

Objet : Arboriculture – cimetière Notre-Dame-des-Neiges

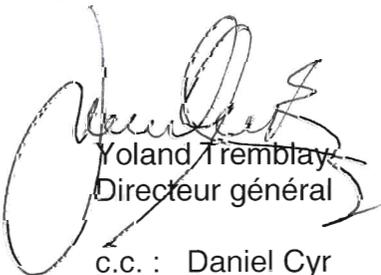
Madame,

Suite à votre note du 25 juin dernier ainsi qu'à notre conversation téléphonique de ce jour, la présente désire vous confirmer que tous les arbres ayant un marquage seront nécessairement conservés et surtout protégés dans le cadre des travaux d'installation de notre clôture institutionnelle.

Cette mesure est requise pour éviter que l'entrepreneur retenu ne commette une fausse manœuvre.

Nous espérons le tout conforme et si des informations additionnelles s'avéraient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné.

Veuillez accepter l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Yoland Tremblay
Directeur général
c.c. : Daniel Cyr